



Mont-de-Marsan, le 15 mars 2016

## Communiqué de presse

**Mardi 15 mars 2016**

**Signature de 14 contrats « emploi d'avenir »  
en présence de Nathalie MARTHIEN, préfet des Landes.**

Aujourd'hui, en présence de Nathalie MARTHIEN, préfet des Landes, 14 jeunes ont signé leur contrat « emploi d'avenir » avec la CAF des Landes.

Dès 2014, la CAF des Landes, avec le soutien de l'État, de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et de ses partenaires (Directe, mission locale et cap emploi), a souscrit à ce dispositif d'insertion pour permettre le développement de nouvelles activités. Avec ces 14 nouveaux recrutements, ce sont 25 jeunes au total qui bénéficient de contrat « emploi d'avenir » au sein de la CAF des Landes.

Sur le département, ce sont 1133 emplois d'avenir qui ont été signés sur les trois dernières années. Depuis janvier 2016, 50 emplois d'avenir ont été conclus.

Créé par la loi du 26 octobre 2012, ce dispositif permet à des jeunes peu ou pas qualifiés d'accéder à la fois à une expérience professionnelle et de bénéficier d'une formation ou une qualification. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Pour les employeurs, ces emplois offrent un attrait indéniable avec une prise en charge conséquente du coût par l'État : participation à hauteur de 75 % du SMIC pour le secteur non marchand et 35 % pour le secteur marchand sur une base à temps plein.

L'emploi des jeunes est une priorité du Gouvernement. Le pays se mobilise depuis 2012 pour faire face à une préoccupation majeure : le risque de chômage et d'exclusion des jeunes et, plus particulièrement, des jeunes non qualifiés.

### **Contact Presse :**

Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82 - [marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)

Joëlle MEURISSE : 05 58 06 72 49 - [joelle.meurisse@landes.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@landes.gouv.fr)